

Réunion du CCAS du 15 mars 2021

Présents :

- Amandine SCHLIENGER-MORETTI
- Maria PIETRZYKOWSKI
- Danielle GUILLAUME
- Françoise SALVI
- Noël BELLI
- Éric MARTINEZ
- Christelle TEKRANE
- Bernadette MUTH
- Céline RACADOT
- Sophie MORREALE

Absents :

- Frédéric WILMIN

Ordre du jour :

- Approbation compte-rendu du conseil du 19/01/2021
- Point sur la vaccination COVID
- Mise en place des commissions
- Questions diverses.

Le compte rendu du précédent conseil est à modifier :

- **Point 1 : Débat d'orientation du budget**
- 6262 Frais de télécommunication

Calcul prévisionnel :

Forfait Soch : 4.99€/mois – 60€/an

Téléphone : 50€ - voir si l'ancien téléphone de Christine est toujours fonctionnel.

La ligne 6262 : Frais de télécommunication a été ouverte dans l'éventualité d'une ouverture d'une ligne téléphonique. Cette option reste en débat. L'ensemble des membres n'ayant pas encore validé cette option.

Conclusion :

Le débat d'orientation du budget a été validé à l'unanimité.

Point 1 : La vaccination COVID

M. Le Vice - Président Noël BELLI donne la parole à Mme Amandine SCHLIENGER-MORETTI.

Mme Amandine SCHLIENGER-MORETTI rappelle les différentes étapes de la campagne de la vaccination.

Dans un premier temps, les appels réalisés en amont ont permis d'établir un fichier des personnes de 75 ans et + souhaitant se faire vacciner. Dans deuxième temps, la transmission du fichier à la plateforme a bien fonctionné et a donné lieu aux nombreuses prises de rendez-vous pour les personnes mobiles inscrites.

Concernant les personnes non mobiles de 75 ans et + sont prises en charge par le TGL. Ce service transport – vaccination gère la prise de rendez-vous et le transport des personnes aux centres de vaccinations.

Deux personnes n'ont pas pu être prises en charge par le service du TGL et elles ont été donc amenées par 2 élus.

Si les personnes ont obtenu un rendez-vous directement par la plateforme, le service TGL ne peut pas les prendre en compte.

M. Noël BELLI informe qu'une prise en charge à 100% par la sécurité sociale est accordée avec une ordonnance médicale. Par exemple Mme [REDACTED] a pu bénéficier d'un VSL pour se rendre au centre de vaccination.

Les chiffres de la vaccination :

Actuellement, un taux de vaccination de 32%. Un chiffre satisfaisant. De plus, les retours des personnes âgées sont satisfaits de l'organisation mise en place.

	75 ans et +	65 ans ou personnes avec cas de comorbidité
Personnes vaccinées	129 / 189 inscrits	13 / 22 inscrits
Personnes en attente de RDV	37 / 189 inscrits	8 / 22 inscrits
Personnes voulant attendre encore	18 personnes	
Personnes ayant la COVID	5 personnes	
Personnes refusant le vaccin	30 personnes	

Mme Amandine SCHLIENGER-MORETTI demande à l'ensemble des membres de remonter les informations à Valérie, la secrétaire afin d'identifier les personnes vaccinées. Le but est de s'assurer de n'oublier personne.

Certains membres informent également que des créneaux sont disponible sur Doctolib.

Point 2 : Mise en place des commissions

M. Le Vice-Président remémore la constitution des groupes :

- **Commission Jeunesse** : Christelle TEKRANE – Sophie MORREALE – Amandine SCHLIENGER-MORETTI – Frédéric WILMIN
- **Commission Prévention** : Céline RACADOT – Danielle GUILLAUME – Éric MARTINEZ – Bernadette MUTH
- **Commission Service à la personne** : Éric MARTINEZ – Noël BELLI – Françoise SALVI – Maria PIETRZYKOWSKI

Afin de mettre en place la première réunion rapidement, une personne est désignée dans chaque commission pour l'organisation de cette première rencontre.

- **Commission Jeunesse** : Amandine SCHLIENGER-MORETTI
- **Commission Prévention** : Céline RACADOT
- **Commission Service à la personne** : Éric MARTINEZ

À chaque Conseil d'administration, les commissions seront amenées à présenter leurs axes de travail et les avancées des projets. De plus, cet échange permettra d'associer les différentes commissions à des projets communs.

Point 3 : Questions diverses

- **L'application**

La commune a pour projet de mettre en place une application afin de faciliter la communication avec les administrés.

Un module sera consacré au CCAS afin de diffuser les informations essentielles plus rapidement.

De plus, une option de signalement permettant aux administrés d'informer tous dysfonctionnement quelconque sur la commune. Comme des trous sur la voirie, perte d'animaux

Une réflexion sur le signalement pourrait être envisager afin que les personnes en difficultés de prendre contact en toute discrétion avec le CCAS.

Mme Amandine SCHLIENGER-MORETTI rebondie sur le fait que l'application permettra de sensibiliser le reste de la population (famille en difficulté) aux actions du CCAS.

- **Le courrier – aides familles**

Suite aux échanges avec la direction des écoles et la responsable de La Capucine, il a été décidé d'apporter une aide aux familles en difficulté.

Bien sûr, sur certaines conditions, des familles traversant une période difficile pourront bénéficier de mercredis récréatifs offerts ou la gratuité des repas lors des vacances scolaires.

Cette aide est attribuée aux enfants domiciliés et / ou scolarisés à Mexy.

La diffusion de ce courrier s'effectuera via l'application ONE des écoles. Les personnes souhaitent obtenir cette aide ponctuelle devra prendre rendez-vous avec un membre du CCAS.

- **Courrier UDCCAS 54**

L'UDCCAS propose un outil informatique « BALISES » pour produire une analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population du territoire de leur ressort.

Cet outil est gratuit, mais nécessite une adhésion à Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale de 73€/an.

Après concertation, l'ensemble des membres est favorable à cette adhésion.